

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES

Délibération n° 2025-33 du 11 décembre 2025 relative au budget rectificatif numéro 1 de l'exercice 2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la convocation en date du 28 novembre 2025, le Conseil d'Administration de l'École Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur Gilles-Emmanuel BERNARD, a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L719-4 à L719-6 et L715-1 à L715-3

Vu les statuts de l'École Centrale de Nantes,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

DECIDE

Exposé des motifs

Il appartient au Conseil d'Administration d'approuver le budget rectificatif n° 1 de l'année 2025.

Article 1

Le Conseil d'Administration approuve, dans le cadre du budget rectificatif n° 1 de l'année 2025, les tableaux 1, 2, 4, 6 et 9, annexés à la présente délibération pour le budget de l'établissement.

Article 2

Les données du budget rectificatif n° 1 de l'année 2025 du budget de l'établissement sont les suivantes :

- Des autorisations d'engagement plafonnées à :
 - 37 910 000 € pour les dépenses de personnel
 - 10 643 304 € pour les dépenses de fonctionnement
 - 3 872 405 € pour les dépenses d'investissement
- Des crédits de paiements plafonnés à :
 - 37 910 000 € pour les dépenses de personnel
 - 11 777 743 € pour les dépenses de fonctionnement
 - 6 833 667 € pour les dépenses d'investissement
- Un budget rectificatif déficitaire à hauteur de 1 080 861 €

- Un fonds de roulement d'un montant de 11 155 458 €
- Un solde budgétaire déficitaire de 2 175 287 €
- Une trésorerie prévisionnelle en fin d'exercice de 20 910 729 €
- Les ETPT : 530 ETPT dont 290,1 ETPT sur plafond 2

Article 3

La direction générale des services est chargée de la mise en œuvre de cette délibération.

Le Président du Conseil d'Administration de l'École Centrale de Nantes



Gilles-Emmanuel BERNARD

Délibération transmise à la rectrice de l'Académie de Nantes, chancelière des universités, le 12/12/2025. La présente délibération a été publiée le 12/12/2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	239,9	290,1	530,0

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) : 276

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

NB2: Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Sous plafond LFI (a)" et "Hors plafond LFI (b)". Les ETPT afférents doivent être renseignés directement dans la colonne "Plafond organisme".

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	239,9	21 633 900	290,1	15 295 891	530,0	37 910 000
I - TITULAIRES	140,5	16 236 793			140,5	16 236 793
Titulaires Etat	140,5	16 236 793			140,5	16 236 793
Titulaires organisme (corps propre)	0	0			0	0
II - CONTRACTUELLES	99,4	5 397 107	283,8	15 195 419	383,2	20 592 526
Contractuels de droit public	99,4	5 397 107	283,8	15 195 419	383,2	20 592 526
éCDI	64,0	3 721 453	107,9	6 415 100	171,9	10 136 553
éCCD	33,4	1 392 714	174,9	8 686 154	208,3	10 078 888
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	2,0	282 940	1,0	94 165	3,0	377 105
Contractuels de droit privé	0	0	0	0	0	0
éCDI	0	0			0	0
éCCD	0	0	0		0	0
III - CONTRATS AIDES			6,3	100 472	6,3	100 472
I - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la charge, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associées...)						980 209

Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

NB : Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Emplois sous plafond LFI" et "Emplois hors plafond LFI". Les ETPT et dépenses de personnel afférents doivent être renseignés directement dans les colonnes "Plafond organisme".

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (6 + 8)	0	0
II - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
III - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0	0
II - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0
III - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif

Budget Rectificatif n°1	
11/12/2025	
Ecole Centrale de Nantes	
Détailé	
Budget Principal (BP)	

Montants Compte financier N-1		Montants Budget Initial		Montants Budget Rectificatif n°1		Ecarts entre le BR1 et le budget initial		RECETTES					
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants Compte financier N-1	Montants Budget Initial	Montants Budget Rectificatif n°1	Ecarts entre le BR1 et le budget initial		
36 873 257	36 873 257	37 910 000	37 910 000	37 910 000	37 910 000	0	0	34 314 678	34 974 253	34 281 368	-692 885	Recettes globalisées	
5 623 021	5 623 021	5 836 176	5 836 176	5 757 191	5 757 191	-78 985	-78 985	23 992 586	23 796 231	24 136 897	340 666	Subvention pour charges de service public	
												Subvention pour charges d'investissement	
												Autres financements de l'Etat	
10 066 906	10 183 838	12 082 920	13 123 881	10 643 304	11 777 743	-1 439 615	-1 346 139	142 217	90 022	144 017	53 995	Fiscalité affectée	
								875 623	500 000	581 554	81 554	Autres financements publics	
								9 304 252	10 588 000	9 418 900	-1 169 100	Recettes propres	
								21 937 200	17 139 826	20 064 755	2 924 928	Recettes fléchées*	
												Subvention pour charges d'investissement fléchée	
7 792 155	6 013 194	10 246 888	8 128 285	3 872 405	6 833 667	-6 374 483	-1 294 617	1 184 166	530 700	613 368	82 668	Autres financements de l'Etat fléchés	
								17 832 102	13 496 190	15 116 421	1 620 231	Autres financements publics fléchés	
								2 920 932	3 112 936	4 334 966	1 222 030	Recettes propres fléchées	
54 732 319	53 070 288	60 239 808	59 162 166	52 425 709	56 521 410	-7 814 099	-2 640 756	56 251 878	52 114 079	54 346 123	2 232 043	TOTAL DES RECETTES (C)	
3 181 590		0		0		4 872 799		0	7 048 087	2 175 287	0	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)	

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif

Budget Rectificatif N°	Budget Rectificatif n°1
Date exécutoire	11/12/2025
Etablissement	Ecole Centrale de Nantes
Niveau d'agrégation	Détaillé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Compte financier N-1	Montants Budget Rectificatif n°1	Ecart entre le BR1 et le budget initial		Montants Compte financier N-1	Montants Budget Rectificatif n°1	Ecart entre le BR1 et le budget initial
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0	2 175 287	0		3 181 590	0	4 872 800
dont solde budgétaire budget principal		2 175 287	-4 872 800		3 181 590		
dont solde budgétaire budget annexe							
dont solde budgétaire budget du SAIC							
dont solde budgétaire BAI							
dont solde budgétaire SIE							
dont ... (à personnaliser le cas échéant)							
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		1 800	1 800		13 904		
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	3 965 598	1 530 930	-90 622		7 795 283	-1 861 348	-2 000 548
Autres décaissements non budgétaires (e1)	846 709	1 059 809	-616 647		264 286	1 142 346	-2 996 116
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	4 812 307	4 767 825	-5 578 269		11 255 063	-719 002	-4 996 664
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	6 442 756	0	0		0	5 486 827	-581 605
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	6 198 121	1 053 535	1 053 535				-4 267 758
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	244 635	0	0		0	6 540 362	4 739 686
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	11 255 063	4 767 825	-5 578 269		11 255 063	4 767 825	-5 578 269
							TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget rectificatif

Budget Rectificatif N°*	Budget Rectificatif n°1
Date exécuteure	11/12/2025
Établissement	École Centrale de Nantes
Détailisé	
Niveau d'aggrégation	
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier N-1	Montants Budget initial	Montants Budget Rectificatif n°1	Écart entre le BR1 et le budget initial	PRODUITS	Montants Compte financier N-1	Montants Budget initial	Montants Budget Rectificatif n°1	Écart entre le BR1 et le budget initial
Personnel	35 287 098	37 266 401	37 275 403	9 002	Subventions de l'Etat	28 729 694	23 796 231	24 136 897	340 666
dont charges de pensions divers*	5 623 021	5 636 176	5 757 101	-79 985	Fiscalité affectée	142 217	90 022	144 017	53 995
Fonctionnement autre que les charges de personnel	16 462 195	18 862 414	19 172 816	310 401	Autres subventions	5 789 042	12 863 754	12 890 595	26 841
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	16 084 477	18 238 780	18 195 848	-42 931
TOTAL DES CHARGES (1)	51 749 233	56 128 815	56 448 219	319 403	TOTAL DES PRODUITS (2)	50 744 431	54 368 787	55 367 357	378 570
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	0	Résultat prévisionnel : partie (4) = (1) - (2)	1 004 862	1 140 028	1 080 861	-59 167
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	51 749 233	56 128 815	56 448 219	319 403	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	51 749 233	56 128 815	56 448 219	319 403

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CASPensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier N-1	Montants Budget initial	Montants Budget Rectificatif n°1	Écart entre le BR1 et le budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-1 004 862	-1 140 028	-1 080 861	59 167
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 735 894	5 178 533	6 844 075	1 665 542
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	452 126		567 095	567 095
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs	1 708			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	3 683 744	3 135 236	3 547 530	412 294
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	593 453	903 269	1 648 589	745 320

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier N-1	Montants Budget initial	Montants Budget Rectificatif n°1	Écart entre le BR1 et le budget initial	RESSOURCES	Montants Compte financier N-1	Montants Budget initial	Montants Budget Rectificatif n°1	Écart entre le BR1 et le budget initial
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0	0	Capacité d'autofinancement	593 453	903 269	1 648 589	745 320
Investissements	6 148 668	8 128 285	6 833 667	-1 294 617	Financement de l'actif par l'Etat	353 090	461 320	214 236	-247 684
			0		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 424 730	3 375 708	2 816 822	-558 886
		0			Autres ressources	189 863	712 450	386 169	-326 281
Remboursement des dettes financières					Augmentation des dettes financières	10 704			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 148 668	8 128 285	6 833 667	-1 294 617	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 171 841	5 453 346	5 065 815	-387 531
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	907 086	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 976 828	2 674 938	1 767 852	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier N-1	Montants Budget initial	Montants Budget Rectificatif n°1	Écart entre le BR1 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)				
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)				
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*				
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT				
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT				
Niveau final de la TRESORERIE				

Tableau 9 - EPSCP

Tableau des opérations pluriannuelles prévision

Budget (BI/BR n°...)	Budget Rectificatif n°1	
Date exécutoire	11/12/2025	
Etablissement	Ecole Centrale de Nantes	
Niveau d'aggrégation	Détailé	
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)	
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT		

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)	
Total contrats de recherche	96 286 545	44 146 944	44 146 944	0	13 381 278	13 381 278	41 698 922	41 698 922	0	14 512 034	14 512 034	38 758 323	1 317 267
Total contrats de formation continue	1 207 274	66 851	66 851	0	189 146	189 146	66 728	66 728	0	189 146	189 146	951 277	123
Total contrats d'enseignement	5 637 390	1 297 826	1 297 826	0	899 155	899 155	1 261 026	1 261 026	0	904 610	904 610	3 440 409	31 345
Total programmes pluriannuels d'investissement	32 616 252	11 908 262	11 908 262	0	783 313	783 313	7 750 229	7 750 229	0	3 405 430	3 405 430	19 924 677	1 535 916
Total	135 747 461	57 419 884	57 419 884	0	15 252 891	15 252 891	50 776 904	50 776 904	0	19 011 220	19 011 220	63 074 686	2 884 651

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Auto financement	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Total contrats de recherche	111 740 237	1 362 651	110 377 586	52 090 726	16 358 257	41 928 602
Total contrats de formation continue	1 408 821	0	1 408 821	30 000	588 969	789 852
Total contrats d'enseignement	7 422 686	60	7 422 626	2 040 975	2 530 496	2 851 156
Total programmes pluriannuels d'investissement	32 616 253	9 765 745	22 850 508	7 099 475	587 033	15 164 000
Total	153 187 997	11 128 456	142 059 541	61 261 176	20 064 755	60 733 609